

## Conditions générale de vente

*Les Conditions Générales de Vente s'appliquent de plein droit dès lors que le client a convenu d'un rendez-vous avec Flair ton chemin. Ainsi, toute prestation débutée implique que le client accepte sans réserve les règles énoncées ci-après .*

### ◆ GÉNÉRALITÉS

- Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à régir les relations entre le vendeur, soit l'entreprise Flair ton chemin ( SIREN 983388356) représentée par Charlène Boulaud, et le client dans le cadre de la vente de prestations de services.
- Le terme « client » désigne la personne morale ou physique qui fait appel à toutes prestations de services ainsi que les personnes présentes à tout ou partie d'une séance.
- Charlène Boulaud, éducatrice, comportementaliste canin et pet sitter, intervient en tant que coach et guide pour améliorer la relation entre le client et son chien.
- Les services proposés sont ceux qui sont présentés sur le site internet [www.flairtonchemin.fr](http://www.flairtonchemin.fr) .
- Le client reconnaît avoir été informé des CGV et la prise de rendez-vous implique une acceptation sans réserve de celles-ci.

### ◆ TARIFS ET PAIEMENT

- Le client s'engage à prendre connaissance des tarifs avant toute réservation. Tous les tarifs sont indiqués sur le site Internet [www.flairtonchemin.fr](http://www.flairtonchemin.fr) .
- Le prix n'est pas fixé à l'heure mais à la séance. La durée d'une séance peut donc varier d'une fois sur l'autre, selon les capacités de concentration du chien, son état physique/émotionnel, la difficulté des exercices du jour etc.
- Dans le cas où le client aurait des difficultés financières, le tarif d'une prestation pourrait faire l'objet d'une réduction, après accord explicite de la part de Charlène Boulaud.
- Le paiement devra être réglé intégralement le jour même de la séance, sauf accord exprès de Charlène Boulaud. Il pourra être réglé en espèces ou par chèque à l'ordre de Charlène Boulaud.

### • ANNULATION ET RETARDS

- Les annulations doivent être communiquées le plus tôt possible par téléphone, SMS ou mail.
- Aucune prestation ne pourra être annulée pour des raisons météorologiques à l'initiative des participants. C'est uniquement Charlène Boulaud qui pourra juger si la prestation doit être annulée en cas de mauvaises conditions climatiques ou par manque de participants.

- Le vendeur se réserve le droit d'interrompre un suivi en cours ou de refuser une prestation en cas de :
  - *Non respect des présentes conditions générales de vente*
  - *Si le client fait preuve de brutalité et de violence sur son chien, manque de respect à l'égard de l'éducatrice, utilise des méthodes d'éducation contraires à ce que Flair ton chemin dispense.*
  - *Retards réguliers dans les paiements*
  - *Reports/annulations récurrents des séances*
  - *Manque d'investissement (dans les exercices demandés) en dehors des cours*
  - *Problématique qui dépasse les compétences de Charlène Boulaud*

Dans le cas où la situation présentée dépasserait les limites de compétence de Charlène Boulaud , cette dernière s'engagerait alors à trouver un professionnel susceptible d'aider le client.

#### ◆ **LES OBLIGATIONS DU VENDEUR**

- Les prestations proposées par Flair ton chemin sont soumises à une simple obligation de moyens mais Charlène Boulaud mettra tout en œuvre pour atteindre au mieux l'objectif déterminé avec le client.
- En aucun cas le client ne pourra exiger de résultats, ceux-ci étant liés à la capacité et l'implication du client à mettre en application les conseils d'éducation, mais aussi aux réactions propres au chien, être vivant dont les réactions peuvent être imprévisibles.
 

*Dans ces conditions l'éducatrice ne peut en aucun cas être considérée comme responsable des incidents et/ou accidents survenant au cours ou après la période de suivi.*

#### ◆ **LES OBLIGATIONS DU CLIENT :**

- Le client s'engage à tout mettre en œuvre pour suivre les conseils et exercices donnés par l'éducatrice.
- Si lors du premier rendez-vous, le client utilise des outils tels que collier étrangleur, collier électrique (ou tout autre outil instrumentalisant la peur), il s'engage à y renoncer pour mettre en place d'autres solutions, dès que le bilan comportemental aura été effectué.
- Le client s'engage à détenir un animal identifié, juridiquement en règle avec la législation du pays qu'il habite. Le Client s'engage à être détenteur d'une responsabilité civile mentionnant la couverture des animaux domestiques.
- A tout instant, le client est responsable des dommages causés par son chien sur lui-même ou sur autrui .

◆ **DROIT À L'IMAGE**

- Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, sauf désaccord explicite et écrit, le client autorise Flair ton chemin à communiquer au public les photographies et/ou vidéos prises dans le cadre d'une prestation.

◆ **RÈGLEMENT DE LITIGES**

- En cas de litige, une solution à l'amiable sera préférée avant toute procédure judiciaire. Le vendeur désigne comme médiateur à la consommation : SMP -Société de la Médiation Professionnelle <https://www.mediateur-consommation-smp.fr/> .

Charlène Boulaud EI

Flair ton chemin

SIRET 98338835600013

Code APE : 9609Z

ACACED n° 2023/de39-d88d

07 84 17 86 20

[flairtonchemin@etik.com](mailto:flairtonchemin@etik.com)